



PAR COURRIEL

Québec, le 6 mars 2025

Karolane Pitre
Porte-parole et Chargée de projet
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et
des Parcs
karolane.pitre@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
– Questions complémentaires – DQ11**



CONSULTER

Bonjour,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet
précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement
recevoir les réponses d'ici le 10 mars à 8h30 compte tenu de l'échéancier dont dispose la
commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque
question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

1. La démarche de l'initiateur pour en arriver à la configuration 5 est-elle conforme au protocole d'inventaire de la grive de Bicknell et de son habitat? Le cas contraire, est-ce que des efforts supplémentaires devraient être réalisés? Le cas échéant, quels sont-ils?
2. Au regard de l'évaluation des impacts faites par l'initiateur sur la population de caribous forestiers de Charlevoix et son habitat (DA25, p. 5 à 7), comment évaluez-vous la configuration 5 du parc éolien projeté? Êtes-vous en accord avec les conclusions de l'initiateur et, le cas échéant, des efforts supplémentaires d'évitement devraient-ils être réalisés? Veuillez expliquer.
3. Pour les parcs éoliens déjà en exploitation sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré, lesquels empiètent à l'intérieur de l'aire de répartition de la population de caribous forestiers de Charlevoix?
 - a. Dans chaque cas, veuillez préciser le nombre d'éoliennes et la superficie occupée par les infrastructures du parc éolien à l'intérieur de l'aire de répartition.
 - b. Quelles ont été les exigences du MELCCFP en termes d'évitement, d'atténuation ou de compensation des impacts sur le caribou et son habitat pour ces parcs éoliens?